PROTOCOLE 2022-2027 LOPMI PATS

DES AVANCÉES HISTORIQUES !

Dans le cadre de la LOPMI, ALTERNATIVE Police CFDT représente également nos collègues PATS !

Depuis maintenant 6 ans, nous portons les intérêts de nos collègues administratifs, techniques, scientifiques et infirmiers avec un grand nombre de revendications aujourd'hui reprises dans ce nouveau protocole d'accords.

RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE DE SUBSTITUTION DES ACTIFS PAR LES PATS

- **Substitution de 2 500 postes d'actifs par des administratifs** de 2023 à 2027, soit 500 par an.
- **Etablissement d'une cartographie** des postes substituables
- **Cette cartographie tiendra compte de l'exigence de mixité des personnels** pour certaines fonctions administratives et de soutien.
- Les **postes substituables ne seront pas ouverts à l'avancement**
- Les **conditions de reclassement dans les corps administratifs, techniques et scientifiques** seront améliorées.

MESURES POUR LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

- **A compter du 1er juillet 2023, création d'une Indemnité de Sujétion Spéciale** (ISSPAT) pour nos collègues administratifs et techniques à l'instar de l'ISSP pour les actifs.
- Le **pourcentage sera calculé sur la rémunération indiciaire.**

Paris, le 2 mars 2022

Bureau National
47-49, avenue Simon Bolivar 75019 PARIS
secretariat@alternativepn.fr - www.alternativepn.fr

PROTOCOLE LOPMI 2022-2027 PATS

MESURES POUR LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE (suite)

Montée en puissance de cette indemnité en 2025 et 2027, selon les principes suivants :

- **ISSPAT significative dès la première année.**
- **Nouvelle tranche en 2025** puis en **2027** pour **atteindre un gain brut de 200€.**
- **Système de transfert depuis l'IFSE**, permettant la mise en œuvre de taux d'ISS plus élevés.
- **Maintien des règles en vigueur pour le calcul de l'IFSE**, au fur et à mesure de l'avancée de leur carrière même en cas de mobilité.
- **Mise en œuvre d'une mesure législative** pour permettre la **prise en compte de cette indemnité au titre de la pension civile.**
- **Le taux de cotisation au titre de la pension civile** prise en compte serait de **20%.**
- Le **montant du gain brut** devra être **ajusté en cas de modification à la hausse de ce taux.**

CATÉGORIE	TAUX 2023	GAIN BRUT	TAUX 2025	GAIN BRUT	TAUX 2027	GAIN BRUT
A	13%	120€	18%	160€	23%	200€
B	14%		19%		24%	
C	15%		20%		25%	

- **Lancement d'un plan de requalification de 220 agents de catégorie C en catégorie B** et de **70 agents de catégorie B en catégorie A par an**, sur la période 2022-2024.
- **Réalignement des volumes de points de NBI** afin de reconnaître les postes d'accueil, ainsi que les fonctions d'encadrement (catégorie B et A).
- **Création de 25 emplois de CAIOM sur 3 ans à compter de 2022**, soit 8 par an en 2022 et 2023 et 9 en 2024.

Paris, le 2 mars 2022

Bureau National
47-49, avenue Simon Bolivar 75019 PARIS
secretariat@alternativepn.fr - www.alternativepn.fr

PROTOCOLE LOPMI 2022-2027 PATS

CRÉATION D'UNE FONCTION « ASSISTANT D'ENQUÊTES »

- **Amélioration de la qualité des enquêtes** en permettant aux enquêteurs de **déléguer certaines diligences et actes formels** pour consacrer plus de temps aux actes d'investigation de fond.
- **Mesure législative prévue** à cette fin dans la LOPMI.
- **Les assistants d'enquêtes** seront pour la plupart **issus des personnels de catégorie B** relevant du corps des secrétaires administratifs.
- Les **agents qui se porteront candidats** à ces missions **bénéficieront d'un programme de formation spécifique** et d'une validation de leur capacité à les exercer.

MESURES POUR LA FILIÈRE SCIENTIFIQUE

- **Création d'un statut dérogatoire** avec un objectif de parcours de carrière revalorisés (concertation second semestre 2022)
- **Nouvelle appellation** d'agents de la police scientifique.
- **Création d'une école** dédiée à la formation des personnels de la filière scientifique rattachée à l'Académie de police.

Evolution de l'ISS-PTS, comme celle des PAT :

- **Augmentation du taux**
- **Maintien a minima du montant d'ISSPTS revalorisé** au 1er janvier 2022 pour chaque grade
- **Garantie d'un gain de 200€ brut d'ici 2027 pour tous les grades** qui n'ont pas déjà obtenu une revalorisation de leur ISSPTS à cette hauteur au 1er janvier 2022
- **Limitation des écarts de gains entre agents**, par une modulation des taux pour les indices sommitaux.
- **Taux de cotisation pour la pension civile de 33%** sera réinterrogé
- Circulaire sur les modalités de l'ISSPTS sera revue avant été 2022

Paris, le 2 mars 2022

Bureau National
47-49, avenue Simon Bolivar 75019 PARIS
secretariat@alternativepn.fr - www.alternativepn.fr

PROTOCOLE LOPMI 2022-2027 PATS

EVOLUTION DE L'ISSPTS			
GRADE / EMPLOIS	GAIN BRUT MOYEN PAR GRADE		
	2023	2025	2027
Directeurs	45€	60€	75€
Ingénieurs PTS en Chef	60€	80€	100€
Ingénieurs PTS principaux	75€	100€	125€
Ingénieurs PTS	90€	120€	150€
Techniciens PTS en Chef	120€	160€	200€
Techniciens PTS principaux			
Techniciens PTS			
ASPTS principal			
Agent spécialisé de PTS			

POUR LE CORPS DES TECHNICIENS

Les passages de grades seront accrus :

- **Augmentation des taux d'avancement dès 2023** au grade de **technicien principal** pour à atteindre les **500 avancements d'ici 2027**.
- **Augmentation des taux d'avancement dès 2023** au grade de **technicien en chef** pour atteindre **450 avancements d'ici 2027**.

POUR LE CORPS DES INGÉNIEURS

Mise en place d'un parcours de carrière ascendant dans les différents grades :

- **Doublement du nombre d'avancements** au grade d'**ingénieur principal** à compter de 2023 (avancement au choix et création d'un examen profes- sionnel)
- **Doublement du nombre d'avancements** au grade d'**ingénieur en chef** à compter de 2023 (avancement au choix et création d'un examen profes- sionnel)

Paris, le 2 mars 2022

Bureau National
47-49, avenue Simon Bolivar 75019 PARIS
secretariat@alternativepn.fr - www.alternativepn.fr

PROTOCOLE 2022-2027 LOPMI PATS

POUR LE CORPS DES INGÉNIEURS

- **Augmentation des effectifs d'ingénieurs** pour **atteindre 630 postes en 2027**
- **Mise en place d'un deuxième concours interne d'ingénieur réservé aux techniciens en chef** qui sera organisé, avec une ouverture de **40 postes par an** sur toute la durée de la LOPMI.
- **Poursuite des travaux sur l'opérationnalité de la nomenclature des ingénieurs en 2022** afin de soutenir l'objectif de repositionnement de la filière à la fois dans les services territoriaux et dans ceux en charge de l'identité judiciaire.
- **Ouverture de travaux en 2022 pour la création d'un nouveau grade sommital ou d'une catégorie d'encadrement supérieur** et la **révision de la cartographie des emplois fonctionnels** et de la **rémunération de ces emplois**.

ALTERNATIVE Police CFDT salue l'engagement du ministre par une concertation constructive qui se conclue par un protocole globalement satisfaisant.

ALTERNATIVE Police CFDT relève qu'un grand nombre de ses revendications transmises au ministre de l'intérieur, dans le cadre du Beauvau de la Sécurité, ont été prises en compte.

Notre priorité :
Défendre vos intérêts !

Notre devoir : Vous informer !

Paris, le 2 mars 2022

Bureau National
47-49, avenue Simon Bolivar 75019 PARIS
secretariat@alternativepn.fr - www.alternativepn.fr